

Pluriel des mots composés

Pour les **noms composés sans trait d'union**,
seul le **premier nom** se met au **pluriel** :

une pomme de terre / des pommes de terre

Les **noms composés avec trait d'union** répondent à différentes règles,
en fonction des mots qui ont été utilisés pour les construire.

Principe n° 1 : les verbes, les pronoms et les mots invariables ne s'accordent jamais.

Principe n° 2 : seuls les noms et les adjectifs peuvent **prendre la marque du pluriel**.

nom + nom	Les deux éléments varient en général. Attention : si le second nom fonctionne comme un complément du nom, il reste invariable.	<i>un chou-fleur/des choux-fleurs</i> <i>un timbre-poste / des timbres-poste</i>
adjectif + adjectif	Les deux éléments varient en général	<i>un sourd-muet / des sourds-muets</i>
adjectif + nom <i>ou</i> nom + adjectif	Les deux éléments varient en général	<i>une belle-soeur/des belles-sœurs</i> <i>un coffre-fort/des coffres-forts</i>
verbe + nom	Le second élément varie en fonction du sens	<i>un tire-bouchon/des tire-bouchons</i> <i>un gratte-ciel / des gratte-ciel</i>
préposition + nom <i>ou</i> adverbe + nom	Le second élément varie en général	<i>un arrière-goût/des arrière-goûts</i> <i>un haut-parleur/des haut-parleurs</i>
Nom + préposition + nom	Le premier nom varie	<i>un chef-d'oeuvre/des chefs-d'œuvre</i>

